Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Semaine politique (12 mars 1882)
12 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°5 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Semaine politique (12 mars 1882)

Le Droit social

12 mars 1882

Mardi 7 mars. — Discussion sur la prise en considération de la proposition Boysset, sur l'abolition du concordat.

M. Freppel, qui se sent frappé, combat la proposition qui, dit-il, est un sacrilège et une illégalité : l'on peut abroger une loi, deux lois, trois lois, toutes les lois, mais le concordat, « *nisco tocharem* » c'est une chose sacrée, qui a été instituée non par une loi, mais par un *pacte*, et il n'y a pas de loi capable de casser ce pacte. — Sur ce, nous sommes de cet avis, en ce sens que, lorsque l'on est dévoré par la vermine, ce n'est pas avec des lois que l'on s'en débarrasse, mais avec de l'insecticide. Qu'on se le dise !) — Puis, sur ce ton, il termine par un comble, en disant que, pour briser ce pacte, il faut que les deux parties contractantes soient d'accord.

Ensuite, passant à la note sentimentale :

La proposition troublerait la vie publique de 35 millions de catholiques, (pourquoi pas 36). 45.000 prêtres seraient sans asile, sans pain, sans une pierre où reposer leur tête, sans le moindre budget à se mettre sous la dent… Vous ne leur donneriez pas même leur huitaine !

Non ! vous ne ferez pas cela ! La Chambre est trop généreuse ! trop juste ! trop… pour commettre une pareille abomination !

Puis terminant : — flatteur va !!

Le devoir du gouvernement, quel qu'il soit, est de rétablir l'union entre tous les enfants de la même patrie…

(Ah ! mais dites donc ! est-ce que vous prétendriez par hasard, que les 45,000 calotins en question sont des frères !)

⁂

M. Boysset répond que du train dont va ce monseigneur, il n'y aurait pas de raison pour que rien ne change jamais, cependant il croit lui que nous devons être libres d'accepter ou refuser l'héritage qui nous vient de Bonaparte Ier.

M. de Freycinet met tout le monde d'accord en disant que le Gouvernement s'opposerait à la prise en considération, si ce vote devait engager à quelque chose, mais il ne voit dans cette affaire qu'une occasion de discussion. Parlons donc de cette affaire puisque l'occasion se présente,

ça pourra toujours nous servir pour préparer et mûrir les solutions futures.

Mais il ne sera pas dit que le Gouvernement aura refusé d'entendre et de discuter la proposition.

(Un habile homme tout de même ce M. Freycinet, l'on ne peut pas mieux que lui, contenter tout le monde en ne contentant personne).

M. Néron ou *Cuneo d'Ornano*, dit que la déclaration du Gouvernement le tranquillise. Il ne se donnera donc pas la peine d'ajouter d'autres arguments à ceux du Ministre.

Puis vient M. Steeg, rapporteur, qui est interrompu par Popaul qui se fait rappeler à l'ordre. Mais il s'en bat l'œil, et M. Steeg termine en demandant que la Commission chargée d'enterrer cette proposition soit de 22 membres.

M. Paul Bert. — Je renonce à la parole.

Plusieurs carpes. — Moi aussi.

La prise en considération mise aux voix n'a plus de raison pour être repoussée, c'est pourquoi elle est adoptée.

⁂

Le tyran femelle qui règne en Angleterre vient personnellement de s'apercevoir que tout n'est pas rose dans le métier de roi ou de reine. À côté des salves d'artillerie que les sujets tirent à tout propos en son honneur, un tout petit pistolet tenu par un prolétaire, qui avait l'intention d'activer la rentrée au paradis de la reine Victoria, lui a montré qu'à côté de la rose, il y avait des épines sous forme de balles ou de poignards.

On assure que c'est la septième tentative et qu'aucune n'a réussi.

Il n'y a peut-être rien d'étonnant à cela.

Il y a bien un Dieu pour les ivrognes, il pourrait bien y en avoir un pour les tyrans.